

**CONCOURS SUR LES PDE «LOGEMENT»
CONFERENCE DE PRESSE
du 12 février 2008 au Centre Paul Klee, à Berne**

*Exposé de
Monsieur Andreas Rickenbacher, Conseiller d'Etat,
directeur de l'économie publique du canton de Berne*



DES PROJETS REMARQUABLES AFIN DE MIEUX NOUS PROFILER!

1^e partie

Mesdames et Messieurs,

Nous avons lancé en juin 2007 le concours sur les PDE «logement». Je me réjouis vivement de pouvoir aujourd'hui vous en présenter les premiers lauréats, et vous souhaite la bienvenue au CENTRE PAUL KLEE.

1. Le canton de Berne: un site qui se démarque

Le canton de Berne a de puissants atouts comme site économique et comme cadre de vie. Faisons d'abord parler les images:

- Des entreprises renommées opérant à l'échelle mondiale et des acteurs servant avec succès des niches du marché ont leur siège dans le canton.
 - Nous disposons de sites offrant un cadre de vie attrayant pour tous les besoins et tous les goûts.
 - Les nombreuses activités culturelles et de loisirs disponibles et nos paysages sans égal contribuent au niveau élevé de la qualité de vie.
-

- Des transports publics bien développés et un réseau routier parfaitement adapté aux besoins assurent la mobilité nécessaire pour vivre et travailler dans le canton.

Les experts extérieurs partagent en principe cette appréciation favorable, même s'ils font également remarquer certains points faibles et demandent que le canton de Berne se profile de manière plus marquée. Nous travaillons à la résolution de nos points faibles. Et nous pouvons nous profiler davantage si nous mettons résolument l'accent sur des améliorations et des performances hors du commun. Le projet de PDE «logement» entend récompenser les performances hors pair.

Madame Rosmarie Müller-Hotz, professeur d'urbanisme à la Haute école technique de Rapperswil, Monsieur Peter Rytz, chef du Service de l'aménagement cantonal à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, et moi-même en ma qualité de président du jury du concours sur les PDE «logement» pendant l'évaluation du projet, allons

- vous exposer le contexte dans lequel s'inscrit le projet de PDE «logement»,
- vous en expliquer l'idée et la façon de procéder,
- rendre hommage aux candidatures et vous présenter les lauréats,
- et procéder à la remise des prix.

Pour terminer, je tirerai brièvement un bilan du projet.

2. Les pôles de développement: l'histoire d'un succès

En 1989, le canton de Berne a lancé le projet «Pôles de développement économique», avec pour objectifs:

- proposer aux entreprises des sites attrayants en des emplacements centraux et bien desservis,
- attirer de nouvelles entreprises et créer ainsi des emplois.

En 2003, un bilan a montré que les 22 pôles de développement économiques apportent une contribution précieuse au renforcement de la puissance économique: jusqu'à la fin de 2003, 1,7 milliard de francs avaient été investis dans ces sites, générant 10 % de la création de valeur brute du canton. Si les sites PDE sont couronnés de succès, c'est parce que les propriétaires fonciers, les entreprises de transport, les investisseurs, les communes concernées et le canton poursuivent un objectif commun et coopèrent étroitement. Le canton entend ici avant tout lancer des impulsions: il propose des incitations afin de déclencher les évolutions souhaitées – à l'avenir également. Car nous souhaitons continuer sur la lancée de ce succès.

La promotion du site économique et du cadre de vie constitue, avec la poursuite de la politique de réduction de la dette, l'axe principal de notre STRATEGIE DE CROISSANCE VERSION 2007. Les mesures

- pôles de développement économique – créer des sites attrayants pour le logement et le travail (PDE), et
-

- promouvoir le canton de Berne comme cadre de vie,

ont donc une importance prioritaire dans le cadre des 30 mesures de notre STRATEGIE DE CROISSANCE VERSION 2007.

3. PDE «logement»: une approche novatrice

Le projet de pôles de développement économique est couronné de succès. Mais le concept et la réalisation ne peuvent pas être transposés tels quels au projet de pôles de développement «**logement**». Les besoins du marché, les conditions influençant le développement et les possibilités que le canton a d'influencer ce développement sont trop différents. Les objectifs des PDE «logement» concernent notamment l'aménagement du territoire et la qualité du cadre de vie:

- Nous voulons promouvoir l'habitat dans des emplacements centraux, bien desservis par les transports publics. Ces emplacements se trouvent dans les agglomérations et les centres régionaux.
- Nous voulons promouvoir la qualité. Celle-ci, pour nous, ne se réduit pas à la qualité architecturale. L'agencement des ensembles résidentiels, la combinaison de l'habitat et du travail ou l'offre de prestations publiques ou privées en constituent également des éléments essentiels.
En d'autres termes, nous voulons lancer des impulsions pour des solutions d'avenir durables. Des solutions hors du commun, qui ne correspondent pas encore à la norme, mais que nous espérons élever bientôt au rang de norme.

Ces objectifs, nous souhaitons les atteindre au moyen d'un concours: les communes peuvent soumettre leurs projets particuliers. Si leur projet est primé, elles bénéficieront, en plus du montant versé à titre d'incitation financière, de diverses prestations destinées à promouvoir leur entreprise. Le projet distingué se verra notamment décerner le label PDE-L.

En janvier 2007, le Grand Conseil a débloqué un crédit-cadre de 5,2 millions de francs sur six ans pour le concours sur les PDE «logement». Lors de la présentation du projet de PDE «logement» en juin 2007, nous n'étions pas encore certains que le concours allait effectivement susciter un écho.

Les communes souhaitent-elles des réalisations exceptionnelles et pionnières, voudront-elles faire l'effort d'élaborer un dossier pour le concours? Y aura-t-il entre les propriétaires fonciers, les investisseurs et les communes une collaboration allant au-delà de la procédure ordinaire d'octroi du permis de construire? Verra-t-on se développer des approches novatrices débouchant sur une augmentation et une amélioration de l'attractivité de l'offre de logements?

Nous avons eu une bonne surprise: malgré la brièveté du délai accordé pour la remise des projets, le jury a eu l'occasion d'évaluer 13 dossiers. Cela montre que disponibilité et volonté ne font pas défaut.

Monsieur Peter Rytz va maintenant vous décrire les conditions du concours et le travail du jury.

2^e partie

Nous connaissons à présent les quatre premiers lauréats du concours sur les PDE «logement» dans le canton de Berne. Sur la base des expériences de cette première année je peux, du point de vue du canton, tirer un bilan favorable:

- Nous avons des projets passionnants dans le canton de Berne. Nous sommes heureux d'en soutenir la promotion avec le label PDE-L, et les intégrons volontiers à nos propres mesures de promotion. Car seuls des projets d'excellence, qui se démarquent de la moyenne et ne sont pas conçus, produits et mis sur le marché à la va-vite, sauront renforcer les caractéristiques qui font du canton de Berne un cadre de vie agréable.
- Dans tous les cas, les communes se sont fortement investies dans l'étude des projets. Très tôt, elles se sont demandé quels seraient les besoins des futurs habitantes et habitants. Elles ont également soigneusement tenu compte du terrain en tant que tel et de l'intégration du lotissement au quartier. Elles ont aussi porté l'accent sur une qualité architecturale élevée. Autrement dit, les dossiers remis présentent des projets durables.
- Berne, Thoune, Köniz et Lyss ont également, comme sites économiques, une importance pour l'ensemble du canton. Or, on s'installe volontiers là où il y a du travail. Et ces sites sont également attrayants pour les investisseurs, car la demande est assurée.

Nous espérons que les années à venir continueront à nous apporter des projets exceptionnels, de qualité supérieure, durables et conformes à la demande. J'invite donc les communes à participer à l'étape 2008 du concours PDE «**logement**». En effet, ce concours constitue un élément de plus dans mosaïque des efforts visant à rendre le canton de Berne encore plus attrayant comme site économique et comme cadre de vie. Et, somme toute, c'est là notre but commun.
